



<p>Accompagner les établissements recevant du public dans la réduction des biodéchets au travers d'une solution clé en main avec l'entreprise Retz'Agir (44)</p>	 <p>LOGNE ET GRAND-LIEU</p>
---	--

 **Lauréat de l'année : appel à projets 2018 DREAL Économie Circulaire**

 **Porteur du projet : CPIE Logne et Grand Lieu**

 **Lieu : Loire-Atlantique (44)**

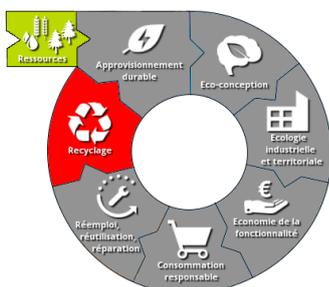
 **Description de la structure :**

Le centre d'animation en Pays de Logne, labellisé Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Logne et Grand-Lieu en 2006 est une association loi 1901, créée en 1978 qui agit sur le territoire de la Vallée de la Logne. La finalité de l'association est de participer et accompagner le développement local en milieu rural.

Depuis 2012, le CPIE développe l'accompagnement d'établissements recevant du public (ERP) dans la réduction des biodéchets, en particulier les déchets de préparation et de restes de repas. Les actions sont séparées en deux parties, un travail sur l'alimentation (réduction du gaspillage alimentaire, sensibilisation aux circuits courts et à la saisonnalité) et un travail sur les biodéchets (analyse des gisements par pesées, propositions de scénarii de gestion et formation des agents).



Domaine d'application et objectifs des actions :



« Le modèle circulaire »

L'expérience acquise, associée aux obligations réglementaires (échéance 2025 pour le tri à la source des biodéchets) permet d'envisager un développement de l'activité d'accompagnement que réalise le CPIE et d'identifier une piste de progrès. En effet, suite à un travail de diagnostic et de propositions de scénarii de gestion des biodéchets, l'association a présenté aux ERP un panel d'équipements de compostage existants. A charge ensuite à la structure de choisir et de passer commande, puis d'installer l'équipement. Or, pour certaines structures, deux besoins ont été identifiés pour les inciter à passer à l'action :

- Disposer d'une proposition d'équipement « clé en main » : commande et montage réalisés par l'accompagnateur, le CPIE.
- Avoir une aide humaine pour gérer les retournements.

C'est en identifiant ces deux besoins que le CPIE a élaboré le projet.



Description des actions selon les piliers du modèle circulaire :

GESTION des déchets :

Le projet repose sur un partenariat avec l'association RET'Z Agir, basée à Machecoul-St-Même et à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Cette association porte deux actions d'insertion qui permet aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une place dans le monde du travail : une **association intermédiaire** et un **chantier d'insertion**.

Le CPIE a noué un partenariat autour des actions suivantes :

* Concevoir et réaliser trois modèles types d'équipements de compostage que le **Chantier d'insertion** a fabriqué en fonction du développement du tri à la source des biodéchets des ERP du Pays de Retz. Par ailleurs, lors de la conception, des critères de choix ont été choisis sous l'angle des piliers de l'économie circulaire avec l'approvisionnement local et/ou durable, la durée d'usage et le recyclage (pour le bois et le métal).

→ Un prototype a été conçu et a permis de réaliser ensuite un composteur définitif, opérationnel et mis en place à Machecoul-Saint-Même en mai 2019.

* Formation de l'association RET'Z Agir à l'économie circulaire et à ses enjeux.

* Formation de l'association RET'Z Agir à la gestion des biodéchets pour proposer aux ERP un service de retournement du compost qui s'est effectué dans le cadre de l'**Association intermédiaire** de RET'Z Agir.

--> 5 temps de formations à l'économie circulaire et au compostage ont été réalisés.



Publics concernés :

- * Les établissements recevant du public du Pays de Retz.
- * Les encadrants techniques de l'association RET'Z AGIR.
- * Les salariés de l'association RET'Z AGIR.



Partenariats et coûts de financement :



Bilan sur les objectifs atteints (économique, environnemental et social) :

Les perspectives :

Dix-huit établissements recevant du public ont été invités à prendre connaissance du prototype final et à s'engager dans une démarche de compostage et d'économie circulaire entre 2019 et 2021.

Les enjeux du territoire :

Le territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique dispose aujourd'hui, en partie grâce à la réalisation de ce projet, d'un savoir-faire local permettant la généralisation à tous les établissements recevant du public d'une méthodologie pour réduire le gaspillage alimentaire. Les équipements sont fabriqués en local et durablement par une structure d'insertion locale et reconnue.



Contacts :

Antoine ORCIL

Mail @ : antoine.orcil@cpie-logne-et-grandlieu.org

Web : cpie-logne-et-grandlieu.org